



Projet Pédagogique
Accueil Jeunes de Cour-Cheverny
Année 2020 – 2021

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent l'Accueil. Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

La Maison des Jeunes est déclarée auprès de la DDCSPP41, elle est donc soumise à une réglementation stricte visant à assurer la sécurité physique et morale de l'enfant. La Maison des Jeunes fonctionne également avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

La Maison des Jeunes a obtenu le Label « Accueil Ado » octroyé par la CAF et la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Loir-et-Cher (Ddcsp) jusqu'en 2019. Cette labellisation a pour objet la reconnaissance de la spécificité des accueils d'adolescents et l'encouragement à progresser dans une démarche de qualité.

<u>L'organisateur</u>

La Maison des Jeunes est une structure communale de la Mairie de Cour-Cheverny.
Mairie de Cour-Cheverny
1 Place de la République
41700 COUR-CHEVERNY
02.54.79.96.38

<u>La structure</u>

Lieu et coordonnées:

8 Ruelle Augustin Thierry – 41700 Cour-Cheverny
Téléphone : 06.89.98.81.68
Mail : mdj@mairie-cour-cheverny.fr

Périodes et heures d'ouverture :

- En période scolaire

Le samedi après-midi de 14h00 à 18h00.

- Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.

De 10h00 à 18h00 durant le séjour d'été.

Effectifs :

La structure peut accueillir 12 jeunes les samedis après-midi, 24 jeunes durant les petites vacances scolaires et 36 jeunes pendant le séjour d'été.

<u>L'encadrement</u>

Direction : Laoubi Djad

Diplômes : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Ses fonctions sont la direction et l'organisation du fonctionnement de la Maison des Jeunes, l'accueil et l'encadrement des animations. Mise en œuvre de projets en partenariat avec les institutions. Le suivi du Contrat Enfance Jeunesse, la gestion du budget, le suivi pédagogique et administratif, l'encadrement de l'équipe d'animation.

Animation : - Une animatrice BAFA pendant les petites vacances afin d'accueillir 24 jeunes au maximum.

- Deux animateurs BAFA pendant le séjour d'Été pour accueillir jusqu'à 36 jeunes.

Leurs fonctions sont l'animation de la Maison des Jeunes durant les vacances et la mise en œuvre des projets de la structure.

<u>Les locaux</u>

La Maison des Jeunes comprend :

- 1 salle d'activités
- 1 cour extérieure
- Des toilettes
- 1 bureau
- 1 local de rangement

Les structures et lieux d'activités à disposition sur la commune :

- une salle de Ping-pong
- un dojo
- un gymnase
- un espace Multisport
- le restaurant scolaire

<u>Modalités d'inscription et tarifs</u>

L'adhésion à la Maison des Jeunes se fait pour une année scolaire. Elle donne accès à la Maison des Jeunes tous les samedis en période scolaire et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires. Une participation financière est parfois demandée aux familles, lors de sorties ou d'activités spécifiques.

Tarif annuel (Pour les jeunes de Cour-Cheverny et Cheverny) : 16 €

Tarif annuel (Hors Commune) : 21 €

Le paiement de l'adhésion ou des différentes sorties peut se faire auprès du Directeur de la Maison des Jeunes ou directement à l'accueil de la Mairie selon les modes suivants :

- Par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public
- En numéraire
- Par Passeports Temps Libres (CAF)

Pour l'inscription annuelle, les familles doivent fournir les documents suivants :

- Une fiche de renseignements
- Une fiche sanitaire
- Photocopie du carnet de vaccination
- Attestation d'assurance
- Justificatif du régime d'affiliation aux prestations familiales

Le dossier d'inscription doit être complet pour que le jeune puisse participer aux activités et sorties de la Maison des Jeunes.

Inscription pour les séjours de vacances :

Avant chaque période de vacances, une fiche d'inscription spécifique au séjour est envoyée par email aux familles adhérentes accompagnée des modalités de fonctionnement et du planning d'activités. Ce document est également rendu disponible sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la Mairie. Cette fiche d'inscription devra être remise, une fois remplie, directement au responsable de la structure ou déposée à l'accueil de la Mairie.

Le Public jeune :

La Maison des Jeunes accueille les jeunes ayant effectués leur rentrée en 6^{ème} jusqu'à 17 ans. Il est ouvert à toutes et à tous : de toute catégorie sociale ou nationalité....

Le Public parent :

L'Equipe d'animation s'efforcera de répondre à toutes les interrogations des parents : les relations doivent être respectueuses du statut des uns et des autres.

Les parents peuvent consulter sur demande le projet pédagogique complet de la structure.

A l'inscription du jeune (1ère visite à l'accueil), un email est systématiquement envoyé à la famille avec :

- le règlement intérieur,
- Le projet pédagogique de la structure rappelant les modalités de fonctionnement,
- Le dossier d'inscription comprenant une fiche de renseignements et une fiche sanitaire de liaison,

Les animations, activités et sorties

L'équipe d'animation s'efforce de proposer des activités, animations et sorties aussi diverses que possible. Le projet d'activité est élaboré en fonction des idées exprimées par les jeunes au cours de l'année, des opportunités du territoire et de l'actualité du moment. Les jeunes sont encouragés à participer à la création des programmes. Priorité est donnée aux activités attrayantes, innovantes, culturelles et adaptées aux âges de chacun. Il est également possible de mettre en place des actions locales à l'initiative des jeunes.

Intentions éducatives

La Maison des Jeunes doit permettre à chaque jeune de vivre une expérience riche et socialisante. Être en vacances, c'est prendre le risque de devenir acteur, co-auteur, auteur de ses vacances. Nous recherchons à accompagner les jeunes dans leur choix. Les réunions de jeunes sont un des moyens pour permettre à chacun l'expression de ses envies sur le séjour, mais aussi afin d'exprimer en groupe comment ils vivent leurs vacances. La réunion de jeunes sera quotidienne, mais peut aussi être supprimée un jour si cela est ressenti comme trop redondant. Sa durée, l'effectif, le moment seront adaptés.

Une recherche d'appropriation de possibles activités, du fonctionnement et des règles de vie sera faite en début de séjour pour impliquer les jeunes et leur donner la possibilité d'agir sur leurs vacances, de rentrer éventuellement dans des démarches de projet.

Objectifs Pédagogiques

Objectif Éducatif : Participer à la construction individuelle de l'enfant par la vie en collectivité, en privilégiant le bien être, le respect d'autrui, le civisme et la lutte contre toute forme de discrimination.

❖ **Permettre au jeune de vivre un temps de découverte de soi et des autres :**

- Le jeune doit être en sécurité d'un point de vue physique, affectif et moral.
- Permettre aux jeunes de se rencontrer dans leurs diversités et leurs différences.
- Permettre à chacun de trouver sa place au sein de la structure.
- Respecter le rythme de chacun.

Outils :

- Responsabiliser et investir les jeunes dans la vie quotidienne de la structure (règles de vie, fonctionnement, tâches, ...),
- Faire en sorte que chacun puisse trouver sa place (aménager des lieux, permettre l'expression de tous à travers l'écoute et les réunions de jeunes...),
- Être attentif aux règles de sécurité pendant et en dehors des activités.

Objectif Éducatif : Éveiller les esprits, former des individus libres, responsables et acteurs de leurs vies.

❖ **Développer la citoyenneté :**

- Interdire toutes formes de discriminations.
- Permettre à chaque jeune de développer son esprit critique.
- Encourager l'échange et le respect.

Outils :

- Faire en sorte que chacun puisse prendre la parole pendant les échanges et les réunions de jeunes.
- Accompagner les jeunes et leur permettre de s'investir dans des projets communs.
- Création d'un Conseil de Jeunes Municipal.
- Être un lieu de ressources pour les jeunes,
- Mettre en place les moyens matériels et d'accompagnement nécessaires pour que les jeunes puissent impulser et mener leurs projets.

Objectif Éducatif : Permettre aux enfants de vivre de vrais temps de loisirs et / ou de vacances selon leurs attentes au sein des structures existantes.

❖ **Permettre aux jeunes de s'émanciper et d'être acteur et auteur de ses temps de loisirs :**

- Développer l'autonomie et la confiance en soi,
- Permettre au jeune de choisir son activité, l'accompagner pour qu'il puisse la construire et la vivre.

Outils :

- En mettant à disposition les moyens et les outils nécessaires à la mise en place de leurs projets et de leurs activités. (documentation, matériel, téléphone, internet...),
- En proposant de nouvelles activités et en leur faisant découvrir de nouveaux domaines culturels,
- En s'appuyant sur l'aide et le soutien des différents acteurs locaux.
- En consultant les jeunes le samedi après-midi sur l'achat de nouveau matériel ou encore le choix des activités pour les prochaines vacances scolaires,
- En permettant l'aménagement du planning d'activités lors des réunions de jeunes.

Objectif Éducatif : Entretenir le lien intergénérationnel / Renforcer la collaboration éducative entre les familles et les équipes d'animation.

❖ **Encourager et favoriser les échanges et la rencontre de l'autre :**

- Permettre aux générations de se rencontrer et de prendre connaissance l'une de l'autre (échanges avec les seniors, l'ALSH, d'autres accueils jeunes etc...)
- Valoriser le savoir-faire et savoir-être de chacun,
- Outrepasser les préjugés en favorisant l'acceptation de la différence.
- Développer la communication entre la structure et les familles,
- Favoriser le lien entre les jeunes et la famille,

Outils :

- Multiplier les sorties et les projets communs avec l'ALSH.
- Organiser des rencontres et des projets communs avec d'autres accueils jeunes.
- Ouvrir la porte aux familles, leur permettre de s'investir dans la vie de la structure,
- Permettre l'investissement des locaux pour diverses rencontres ou projets,

Pour chaque période et action, un bilan sera effectué avec les personnes concernées (équipe d'animation, jeunes, élus etc...).

Un bilan annuel sera rédigé par le responsable de la structure. Dans ce document on pourra retrouver :

- une analyse du public et du territoire,
- un bilan quantitatif et financier,
- un descriptif des événements et actions phares menés durant l'année scolaire,
- des pistes sur les objectifs à mener l'année suivante,

Pistes d'évaluation selon les objectifs pédagogiques :

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	PISTES D'ÉVALUATION / BILAN
Permettre au jeune de vivre un temps de découverte de soi et des autres	- Les jeunes ont-ils pu s'impliquer dans la vie de la structure ? (réflexion sur l'aménagement, sur les règles de vie...) - La mixité est-elle respectée au sein de la Maison des Jeunes ? - L'offre d'animation permet-elle de répondre aux envies de tous les publics ?
Développer la citoyenneté	- Les jeunes ont-ils pu s'impliquer dans les manifestations locales ? - Des projets ont-ils été mis en place par les jeunes ? si oui combien ? si non, pourquoi ?
Permettre aux jeunes de s'émanciper et d'être acteur et auteur de ses temps de loisirs	- A-t-on mis en place les moyens nécessaires à la recherche d'information des jeunes ? - Les jeunes ont-ils pu participer à la préparation des vacances, des camps et aux différents événements ponctuels ?
Encourager et favoriser les échanges et la rencontre de l'autre	- Des temps d'échanges entre jeunes de différents accueils ont-ils été mis en place ? - Des temps spécifiques en direction des parents ont-ils été mis en place ?